

mensuel d'information de la Ville de Bouguenais / Décembre 2020

Bouguenais

LES INFOS n°266

DOSSIER P. 4

Soutenons le
commerce local





◀ **Les répétitions se poursuivent au Piano'cktail** – Malgré le confinement et l'annulation des spectacles de novembre au Piano'cktail, le travail de création se poursuit avec la résidence du 9 au 13 novembre de la compagnie associée NGC 25 pour son nouveau spectacle *Des pieds et des mains*. Découvrez les coulisses sur la page Facebook du Piano'cktail !



▲ **L'art urbain se met au vert** – Enedis a signé une convention avec le secteur Jeunesse de la Ville pour la réalisation de fresques sur des transformateurs de la commune. Première session pendant les congés d'automne pour nos apprentis graffeurs sur le transformateur de la rue du Planty qui s'est paré de belles couleurs. Bravo à eux !



◀ **Cérémonie commémorative du 11 novembre** – En comité restreint, le Maire, Sandra Imperiale, et Myriam Bigeard, Conseillère départementale accompagnées de Serge Zaroudneff et Sylvain Avril, conseillers municipaux, et Michel Guitton, Président de l'UNC, ont déposé des gerbes au cimetière du Bourg.

Stages sportifs Co innovants – ▶ Tchoukball, poulball, cardigoal, ultimate... Les enfants ont eu l'occasion pendant les vacances scolaires d'automne de découvrir de nouvelles disciplines sportives encore peu connues et peu pratiquées avec les animateurs sportifs de la Ville.



Sommaire

Dossier du mois

4/ Covid-19 : confinés et mobilisés !

8/ Infos pratiques

10/ Ville en fête

12/ Agenda


15/ Expressions politiques

Mise à jour du 29/11 :
les Accueils de loisirs et l'Espace Jeunes seront bien ouverts du 21 au 24 décembre 2020.

Suivez l'actu sur :

 www.bouguenais.fr

 /Bouguenais  @VilleBouguenais

 Toutes les vidéos sont sur bouguenais.fr

le mot du Maire

Chers Bouguenaisiennes et Bouguenaisiens,

Les nouvelles alarmantes de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions, la vigilance est plus que jamais de mise, le respect des gestes barrières et les mesures de confinement imposées par l'Etat doivent être respectées.

Nous devons apporter une attention particulière à nos enfants, nos aînés, les personnes fragiles, ou handicapées. La mise en place du registre vigilance nous permet d'apporter une aide à ceux qui en ont le plus besoin. N'hésitez pas à appeler en Mairie.

Nous devons aussi soutenir les commerces qui ont dû fermer administrativement lors de ce confinement et j'encourage tout ceux qui le peuvent à leur commander en drive pour ceux qui l'ont mis en place ou attendre leur réouverture pour faire des achats.

Nous devons maintenir une activité sociale, économique, aussi riche que possible. C'est sur cet étroit chemin de crête qu'évolue la vie municipale.

Pour autant, nous avons dû annuler les différentes manifestations et festivités de cette fin d'année, malgré l'investissement de nombreux bénévoles des associations, commerçants, exposants, agents municipaux et élus que je remercie.

Nous sommes conscients que ces mesures ont de lourdes conséquences sur la vie de notre commune, sur les dossiers engagés par la collectivité. Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer les projets. Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique et respecter le confinement, pour nous protéger les uns les autres.

Malgré ce contexte difficile, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année tout en prenant soin de vous-même et de vos proches.



Sandra IMPERIALE
Maire de Bouguenais,
Conseillère communautaire de Nantes Métropole

Magazine mensuel d'information municipale N°266, Décembre 2020

Mairie de Bouguenais • www.bouguenais.fr • Tél. : 02 40 32 29 29 • Directrice de la publication : Sandra Imperiale • Rédaction, photos et mise en pages : Géraldine Galodé, Emmanuelle Brochard, Gaëlle Crom, Alexandre Rimond, Olivier Texier, Pascal Bougie • Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine • Tirage : 9650 exemplaires • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales • Distribution : Boitaulettes IDF

Bouguenais Les Infos est disponible en version audio auprès de la Médiathèque de Bouguenais et la Bibliothèque sonore de Nantes.

L'évolution inquiétante de l'épidémie Covid-19 a conduit l'État à prendre la décision d'une nouvelle période de confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020. Pour garantir à tous des conditions de santé et de sécurité, agents et élus municipaux se sont mobilisés et ont assuré la continuité des services au public, en accompagnant l'économie locale et en portant une attention spécifique aux plus vulnérables.

Covid-19 : confinés et mobilisés !



▲ Présence des élus municipaux sur les marchés de la Ville pour informer sur les dispositifs de solidarité.

En appui des mesures nationales prises pour lutter contre l'épidémie de coronavirus - Covid-19, les élus et les agents municipaux gèrent la crise sanitaire au quotidien pour répondre au mieux aux préoccupations des habitants. Si l'organisation a été adaptée afin de permettre le télétravail d'une partie des agents, la continuité de service au public a été maintenue et les actions en direction des acteurs économiques et des populations les plus vulnérables ont été renforcées.

SE MOBILISER POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Sur le plan économique, si la compétence économique relève avant tout de l'Etat, la Région et la Métropole, elle ne peut être ignorée par la Ville, qui est un point d'appui du tissu économique local. Pendant ce confinement, seuls les commerces de première nécessité restent ouverts. C'est-à-dire ceux permettant la continuité de la vie quotidienne. Les marchés alimentaires sont également maintenus dans le respect des gestes barrières. Les commerces dits « non essentiels »

sont contraints à la fermeture. Dénonçant cette rupture d'égalité avec la grande distribution et les grandes firmes qui dominent le marché du numérique, le Maire a écrit au Ministre de l'économie pour dénoncer cette entrave au respect du principe d'égalité et permettre aux petits commerces d'ouvrir à nouveau.

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Pour accompagner les commerces et entreprises de la commune, la Ville a fait leur

suite p. 6 >>>

En chiffres...

1 800 masques en tissu ont été distribués aux élèves de 6 à 11 ans scolarisés dans les écoles élémentaires publiques, à l'école privée et au Lieu utile.

35 habitants sont inscrits comme bénévoles de la Réserve communale Covid. Pour les rejoindre, informations et inscriptions au 02 40 32 29 29 et sur www.bouguenais.fr

300 habitants de plus de 65 ans ont été identifiés et seront appelés régulièrement par des agents et des bénévoles.

>>>

promotion auprès des habitants, incités à consommer local et accompagné de la diffusion des informations utiles à leur activité : horaires d'ouverture, services de vente en ligne, de livraison, de drive... Consommer local et de qualité, c'est possible et c'est important pour soutenir les productions locales du territoire, être aussi solidaires des petits commerçants et artisans durement impactés par les mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. La Ville a aussi multiplié les contacts pour relayer auprès des commerces, des artisans et des petites entreprises de proximité les ressources utiles pour traverser la crise.

VIGILANCE ET SOLIDARITÉ

Dans un souci du maintien du lien sanitaire et social, la Ville porte une attention particulière à tous ceux et toutes celles qui sont isolé(e)s, qui se sentent

vulnérables et qui peuvent avoir besoin d'aide. Deux dispositifs de solidarité ont ainsi été renforcés en amont de ce second confinement : le Registre Vigilance et la Réserve communale Covid.

« Les élus et les services municipaux sont à pied d'œuvre pour informer et rassurer la population, garantir la continuité du service au public et coordonner la solidarité. »

Le Registre Vigilance, contrairement au registre canicule/grand froid déjà existant géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), n'est pas réservé aux seules personnes âgées de 65 ans et plus ou en situation de handicap. Il permet aux inscrits de bénéficier

d'un appel régulier de la Ville qui étudie chaque demande relevant d'une « urgence » (ex : courses de première nécessité).

ENTRAIDE CITOYENNE

Ces dernières semaines, les Elus étaient présents sur les marchés de plein air aux Couëts et au Centre Bourg pour présenter ces dispositifs, répondre aux questions des habitants et diffuser l'attestation de déplacement aux usagers éloignés des outils numériques. Parallèlement, la Municipalité a souhaité la mise en place d'une Réserve Covid qui préfigure la réserve communale de sécurité civile, outil d'implication d'habitants bénévoles et volontaires qui souhaitent prêter main forte dans la gestion d'une crise. Collectivités, associations, entreprises et citoyens, chacun a un rôle à jouer, peut se mobiliser pour apporter de l'aide dans ces temps difficiles et accompagner ceux qui sont le plus exposés.

MEDIATHEQUE

Résabib, un service de livres à emporter

Pour que les Bouguenaisiens puissent continuer de s'évader, se divertir en cette période de confinement, la Médiathèque a mis en place un service « à emporter ». Le passage de commande s'effectue via un formulaire en ligne sur : www.mediathèque-bouguenais.fr ou par téléphone au 02 40 32 04 54 pour emprunter jusqu'à 10 livres, CD, magazines... Afin de respecter les mesures barrières, une seule personne est autorisée à se présenter pour le retrait de la commande. Et c'est pareil pour le retour des livres sur les créneaux d'ouverture modifiés pendant la crise : de 10h à 13h (mercredi et samedi) et de 15h à 18h (mercredi et vendredi).

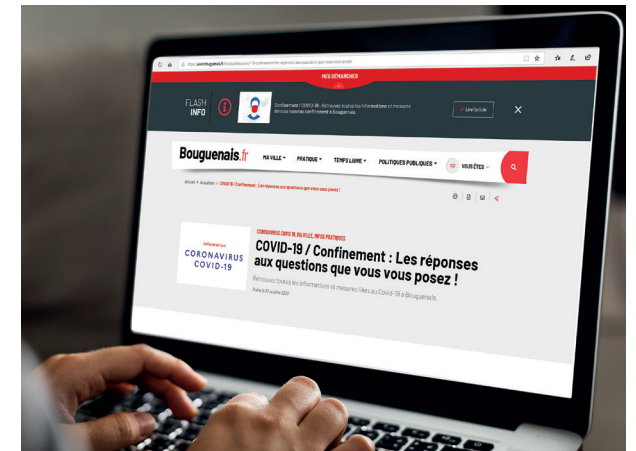
Le saviez-vous ? La Médiathèque est gratuite pour tous.



INFOS PRATIQUES

Des questions, des réponses

Les mesures nationales et locales s'adaptant au fil des semaines, il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver ou de suivre les dernières mises à jour. Difficile également de vous délivrer dans ce Bouguenais les Infos de fin d'année des dispositions, assurément valables au moment de la rédaction mais peut-être plus au moment de la parution. C'est pourquoi www.bouguenais.fr propose une Foire aux questions actualisée chaque jour. Déplacements, équipements ouverts ou fermés, collecte des déchets, modalités d'accès aux services et aux commerces... Un classement thématique vous guide dans votre vie quotidienne tout au long de la crise sanitaire.



ENFANCE

Vacances de Noël : fermeture de l'accueil de loisirs



L'accueil périscolaire et de loisirs du mercredi proposé par le service Enfance-Jeunesse est un accueil collectif complémentaire de l'école. Aussi, le protocole sanitaire applicable à ces structures est cohérent avec celui des établissements scolaires pour permettre la bonne articulation des différents temps de l'enfant sur la journée, la semaine. Dans la phase actuelle de reconfinement, le

gouvernement a indiqué que « seuls les accueils de loisirs périscolaires, partenaires indispensables des établissements scolaires pour l'accueil des mineurs, au service des familles et des enfants, restent ouverts. » L'organisation de tous les autres types d'accueils collectifs de mineurs est en conséquence suspendue jusqu'à nouvel ordre. Ce qui laisse planer le doute sur la possibilité pour la Ville de proposer un accueil de loisirs en fin d'année. L'accueil extrascolaire (accueils de loisirs et Espace Jeunes) ne peut donc pas être organisé du 21 au 24 décembre 2020. Si jamais l'ouverture était finalement rendue possible par le Ministère de la Jeunesse, la Ville informerait au plus tôt les familles et mettrait en place un système d'inscription « de dernière minute ».

En bref

Bricolage et jardinage : de nouvelles règles à Bouguenais...

La Ville a pris un nouvel arrêté pour limiter les bruits de voisinage occasionnés par les travaux de bricolage ou de jardinage, à la demande des riverains... Cette nouvelle réglementation est en vigueur depuis le début du mois d'octobre. Les travaux de bricolage et de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, etc. sont autorisés les dimanches et jours fériés uniquement de 10h à 12h.



Le marché du Bourg bientôt de retour place de l'église

Depuis janvier 2019, le marché du Bourg est déplacé rue du cimetière. Une adaptation nécessaire pendant la période de travaux.

Les commerçants seront de retour le 8 janvier tous les vendredis matin sur la place de l'église rénovée. Plusieurs parkings sont accessibles en proximité immédiate (moins de 5 minutes à pied) et les mesures barrières (port du masque, distanciation sociale) restent en vigueur sur les marchés de plein air.



Construire, rénover : les règles à connaître

Construire une maison, une véranda, un garage, un préau, un abri de jardin, installer une clôture, modifier l'aspect extérieur d'une façade : tous ces actes sont soumis à autorisation et s'inscrivent dans une réglementation bien précise. Il existe différentes autorisations d'urbanisme en fonction du type de projet et du lieu (permis de construire, d'aménager...) qu'il convient de remplir avant d'entreprendre des travaux. Pour savoir si votre installation est soumise à autorisation et vous assurer de la bonne conformité de votre projet, le service Urbanisme de Bouguenais vous renseigne sur les documents et règles d'urbanisme en vigueur, et vous oriente sur les procédures et démarches à suivre. Pour des conseils avant-projet ou pour des informations détaillées, vous pouvez également rencontrer les instructeurs des autorisations d'urbanisme sur rendez-vous. Munissez-vous de documents utiles à la compréhension de votre projet (photographies, esquisses, plans...). A noter également : le site service-public.fr recense l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme. Vous trouverez sur ce site tous les renseignements sur les formalités à accomplir.

Service Urbanisme - Mairie principale (Bâtiment Est) - 02 40 32 51 33.

le point sur..

Tempête : les arbres sources de danger

Après le passage d'une tempête hivernale, on dénombre par dizaine les branches cassées, les arbres déracinés... La responsabilité du propriétaire d'un arbre peut être engagée si la chute cause des dommages sur un bien ou une personne et qu'elle est la conséquence d'un défaut d'entretien. Aussi, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour couper les branches et arbres qui menacent de s'abattre.



Mon Projet Rénov pour faciliter la rénovation énergétique de votre logement

Vous voulez faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement pour baisser votre facture de chauffage ? Être conseillé, connaître les aides financières ? Trouver un professionnel ? Le dispositif « Mon projet rénov » de Nantes Métropole, vous guide pour mener à bien votre projet. Il s'adresse à tous les particuliers, propriétaires ou locataires, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement ou de leur copropriété, sans condition de ressources.

Retrouvez plus d'informations sur ce dispositif ou sur l'accompagnement proposé par Nantes Métropole sur www.metropole.nantes.fr/relever-logement ou contactez un conseiller via monprojetrenov@nantesmetropole.fr ou 02 40 08 03 30 (Espace Info Énergie).

* Bouguenais, ville en fête

* Ecrire au Père-Noël c'est possible !

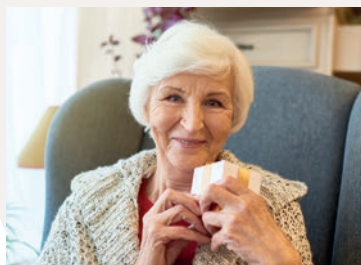
Les Jeunes Bouguenaisiens (et tous ceux qui le souhaitent) sont invités à déposer leur lettre au Père-Noël entre le 1^{er} et le 20 décembre dans l'une des 3 boîtes aux lettres mise à disposition sur Bouguenais (près des commerces du Bourg, des Couëts et de la Croix-Jeannette). Le Père-Noël (le vrai), avec l'aide de quelques lutins sans doute, répondra aux lettres qui lui sont adressées. Alors, n'oubliez pas de noter votre adresse !



Complément vidéo sur www.bouguenais.fr

Un colis pour nos aînés

Le contexte sanitaire de la COVID-19 ne permettant pas d'organiser un repas des Aînés en janvier prochain, un colis sera remis à tous les Bouguenaisiens de plus de 73 ans. Les personnes concernées qui n'auraient pas reçu de courrier nominatif sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS au 02 40 32 29 20 avant le 15 décembre 2020.



▲ Magasin de thé Yu, place du Maréchal Leclerc.

Commerces : privilégier la proximité

Au quotidien, consommer local présente de nombreux avantages comme contribuer à diminuer l'empreinte écologique ou encore soutenir l'économie locale en favorisant les entreprises du territoire. Pour votre table des fêtes de fin d'année, comme pour vos cadeaux, n'hésitez pas à privilégier les achats dans les commerces de proximité. Certains proposent de la vente à emporter ou en ligne. Ce Noël 2020 est une édition bien particulière, marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie locale. Soutenons nos commerçants !

www.mavillemonshopping.fr
www.bouguenais.fr/commerces

Offrir un cadeau qui a du sens

* Et si vous offriez des places de spectacles à celles et ceux que vous aimez ? Théâtre, concerts, humour, il y en a pour tous les goûts. Si vous voulez émouvoir, faire passer un message, rire, ou assouvir votre curiosité : suivez le guide avec www.pianoocktail-bouguenais.fr et www.lenouveaupavillon.com et pourquoi pas 2 places : un cadeau, c'est bien, mais un cadeau à partager, c'est encore mieux ! En cette période de crise sanitaire, c'est à la fois une façon de sortir de l'isolement et de soutenir le monde de la culture et du spectacle vivant.

Offre spéciale Noël : Pour l'achat d'une place de spectacle « Première neige » (3 février 2021 au Piano'cktail), la seconde est offerte !



Concours de décorations

Pour valoriser l'imagination des habitants qui contribuent à améliorer le cadre de vie et animer la ville, la Municipalité organise cette année un concours de décorations de Noël. Commerçants et habitants, en vitrine, maison individuelle ou sur leurs balcons sont invités à avoir le réflexe développement durable et économies d'énergie : utilisation d'ampoules et guirlandes à basse consommation et décorations faites à partir de matières recyclées et/ou naturelles. Le jury, composé de 6 élus municipaux passera voir les décorations en journée et de nuit entre le 21 décembre 2020 et le 3 janvier 2021. Les habitants sont également invités sur cette période à voter pour leur décoration « coup de cœur » sur www.facebook.com/Bouguenais chaque participant ayant la possibilité d'y publier une photo de sa réalisation. Ces votes des habitants permettront de bonifier les notes du jury. Les résultats du concours seront communiqués le jour de la Cérémonie des Vœux à la Population le 15 Janvier 2021 au Piano'cktail (sous réserve de conditions sanitaires le permettant). 3 lauréats par catégorie (vitrines commerçantes, maisons, appartements/balcons) seront récompensés.

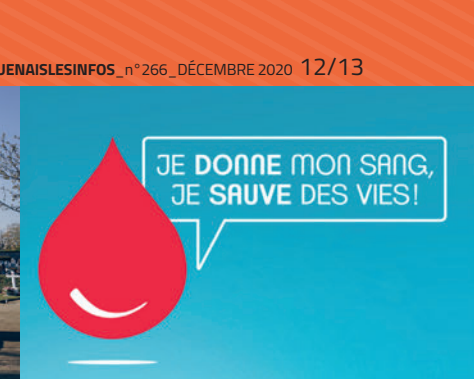


Un comité des fêtes dynamique

Une nouvelle association a fait son apparition dans le paysage bouguenaisien : le comité des fêtes. Cette association à but non lucratif est composée de bénévoles souhaitant participer à l'animation de la vie locale par l'organisation de fêtes et manifestations. En lien avec la Municipalité, l'équipe du comité des fêtes entend insuffler du dynamisme aux événements de la ville et en proposer de nouveaux : « Il s'agit d'un travail commun, en partenariat pour faire vivre la commune et le lien social », déclarent d'une même voix Astrid Lusson, Adjointe à la Vie culturelle et festive et Patrick Guinot, Président du comité des fêtes !



▲ Patrick Guinot, Président du comité des fêtes de Bouguenais.



Théâtre de l'Ultime : festival

DU 18 AU 30 DÉCEMBRE, CENTRE MARCET

La troupe du Théâtre de l'Ultime vous propose son festival avec 6 spectacles à voir ou revoir à la salle Marcet. Offrez-vous un agréable moment de détente en cette fin d'année particulièrement inhabituelle. Au programme, *Qu'est-ce que le théâtre ?* (pièce loufoque sur l'art d'être spectateur), *Le manager, les deux crapauds et l'air du temps* (comédie sociale), *Chroniques d'un petit pays* (comédie satirique), *delcarmen* (concert intime), *Les Lauriers-roses Sidi Bèl Abbès 1956-1962* (romance historique), *Pourquoi semblable chose m'est arrivée ?* (Lecture théâtralisée en bonus gratuit). Plus que jamais, les comédiens de la compagnie souhaitent vous convier à partager, rire, échanger... dans une humeur assurément légère et festive ! Envie de vous initier ou progresser dans la pratique théâtrale ? **De janvier à avril, des week-ends thématiques** vous sont proposés pour découvrir le jeu d'acteur, la lecture à voix haute, la prise de parole en public... Encadrées par des comédiens professionnels, ces sessions sont ouvertes à tous, à partir de 15 ans. Soyez curieux, allez à la rencontre du spectacle (toujours) vivant ! Informations complémentaires, inscriptions, réservations : www.theatredelultime.fr

Balades et loisirs dans le périmètre d'1 km

Les parcs, les jardins, les coulées vertes, les itinéraires de promenade, les bois... constituent autant de lieux de respiration, de détente et d'observation. Les aires de jeux demeurent accessibles aux familles, dans le respect strict des gestes barrières. Les city stades de la Pierre Blanche et du Fougan de Mer restent aussi ouverts pour les seules pratiques individuelles. La Ville offre un vaste réseau de chemins permettant de découvrir la beauté et la richesse d'une nature préservée, des paysages peuplés d'une faune et d'une flore exceptionnelles, des curiosités patrimoniales. Les chemins les plus représentatifs sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDI PR). Depuis cet automne se dessine un nouveau circuit aux Couëts, une découverte du patrimoine naturel et industriel (vue sur la carrière, sur les installations portuaires de Cheviré...). Ce parcours de 8 km créé de multiples liaisons avec la commune de Rezé en particulier la promenade de la Jaguère. Faites le plein d'idées de balades, d'activités de plein air, dans la limite d'un kilomètre autour du domicile et d'une heure maximum par jour. Plus d'infos sur : www.bouguenais.fr/fr/plein-air

Conseil budgétaire et microcrédit personnel

MARDI 8 DÉCEMBRE DE 14H À 17H, CENTRE MARCET

La Ville souhaite agir pour lutter contre l'exclusion bancaire et contre le non-recours aux droits avec la permanence « point conseil budgétaire- accès au micro-crédit » ouverte à tous les Bouguenaisiens. Un mardi par mois au Centre Marcet, un conseiller en économie sociale et familiale (CESF) de l'UDAF 44 accueille toute personne qui souhaite se faire accompagner dans la gestion de son budget : gestion des factures, droits sociaux et crédits à la consommation. Il établit, si nécessaire, un diagnostic budgétaire. Le micro-crédit personnel pourra être proposé dans l'optique de financer des projets liés à la mobilité, à l'éducation, à la santé et au logement. Le micro-crédit s'adresse aux personnes ayant des revenus modestes, et ne pouvant accéder aux crédits bancaires classiques en raison de situations difficiles (Accident de la vie, handicap). Cette permanence favorise la rencontre avec les familles sans passer par un service social, elle permet la mise en place d'un accompagnement budgétaire et contribue à prévenir le surendettement. **Sur rendez-vous** au 06 99 71 65 79 ou : e.gidouin@udaf44.asso.fr

Se vacciner contre la grippe

LUNDI ET MARDI DE 9H-12H, SALLE DE LA GRANDE OUCHE

En partenariat avec la Ville, l'Association des Infirmières Libérales du Sud-Loire (ASSDIL) propose une permanence de vaccination, ouverte à tous. Munis de votre carte vitale et le cas échéant de votre bon de prise en charge, vous avez jusqu'au 15 décembre ! Pensez à votre attestation de déplacement !

Guerre d'Algérie : se souvenir

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 11H, CIMETIÈRE DU BOURG

Attachée au devoir de Mémoire, la Ville ajoute à son calendrier des cérémonies commémoratives, la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Des gerbes seront déposées au cours de la cérémonie en comité restreint.

Don du Sang : collecte

JEUDI 10 DÉCEMBRE DE 15H30 À 19H30, PIANO'CKTAIL

Continuez de donner votre sang pour sauver des vies ! Les bénévoles de l'association des Donneurs de Sang de Bouguenais et Communes Environnantes se mobilisent et vous accueillent dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur. Dans le contexte de l'épidémie de la Covid19, la collecte doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients.

Rencontre

avec **Ophélie Duong**, responsable du cabinet Odyssee Santé



Odyssee Santé est un cabinet pluridisciplinaire et éco-responsable situé quartier de la Grande Ouche aux Couëts. L'équipe se compose de deux psychologues, deux ostéopathes, deux diététiciennes, deux orthophonistes et d'un sophrologue. A l'initiative de ce projet, Ophélie Duong ingénieure informatique de son parcours initial réussit à fédérer plusieurs professionnels pour créer un espace de santé alternatif. Après une expérience en tant que technicienne support dans le domaine de la santé, elle devient consultante pour accompagner l'installation de professionnels de santé en libéral et se perfectionne dans le développement informatique auprès de structures nationales tout en préparant un master en psychologie. Diplômée en juin 2019, Ophélie saisit l'opportunité d'acquiescer un local de plein pied, à proximité des commerces et du tramway. « Mes diverses expériences ont nourri ce projet d'espace de santé pluridisciplinaire centré sur l'humain. Avec la crise sanitaire et le 1^{er} confinement, l'ouverture du Cabinet s'est opérée cet été. Toutefois, une équipe était déjà en place et animée par la volonté de contribuer à l'effort sanitaire. En lien avec les médecins généralistes, nous avons proposé une

permanence téléphonique, des webinaires traitant de sujets tels que la confiance en soi, les processus de la mémoire et d'apprentissage ou encore des activités artistiques... ». Odyssee Santé c'est un lieu ressources ouvert à la Culture. Des artistes locaux exposent par cycle de 2 mois, peintures, illustrations, photos, sculptures... « L'aménagement intérieur a été pensé de manière à offrir aux patients un environnement chaleureux et bienveillant. Jusqu'au 31 décembre, admirez l'exposition de Maridès, *du figuratif à l'abstrait*. Entre deux consultations, je prends quelques minutes pour échanger avec les usagers sur leurs attentes, les points à améliorer pour que le cabinet soit à leur image ». Ophélie s'est entourée autant de jeunes diplômés que d'expérimentés engagés à accompagner, soigner et soutenir toute personne en souffrance ou simplement désireuse d'améliorer sa qualité de vie. « La cohésion d'équipe est essentielle ; nous construisons ensemble des projets de qualité. Être à l'écoute des patients, comprendre leurs difficultés et apporter des solutions, c'est une démarche partagée ». Dynamique et inventive, Ophélie Duong fourmille d'idées et propose des ateliers (aussi en visioconférence) avec une approche multiple et complémentaire. « Partager un même espace est une véritable plus-value pour les professionnels et les patients qui bénéficient de cette synergie positive ». Cabinet Odyssee Santé - www.odysseesante.fr

Info COVID-19

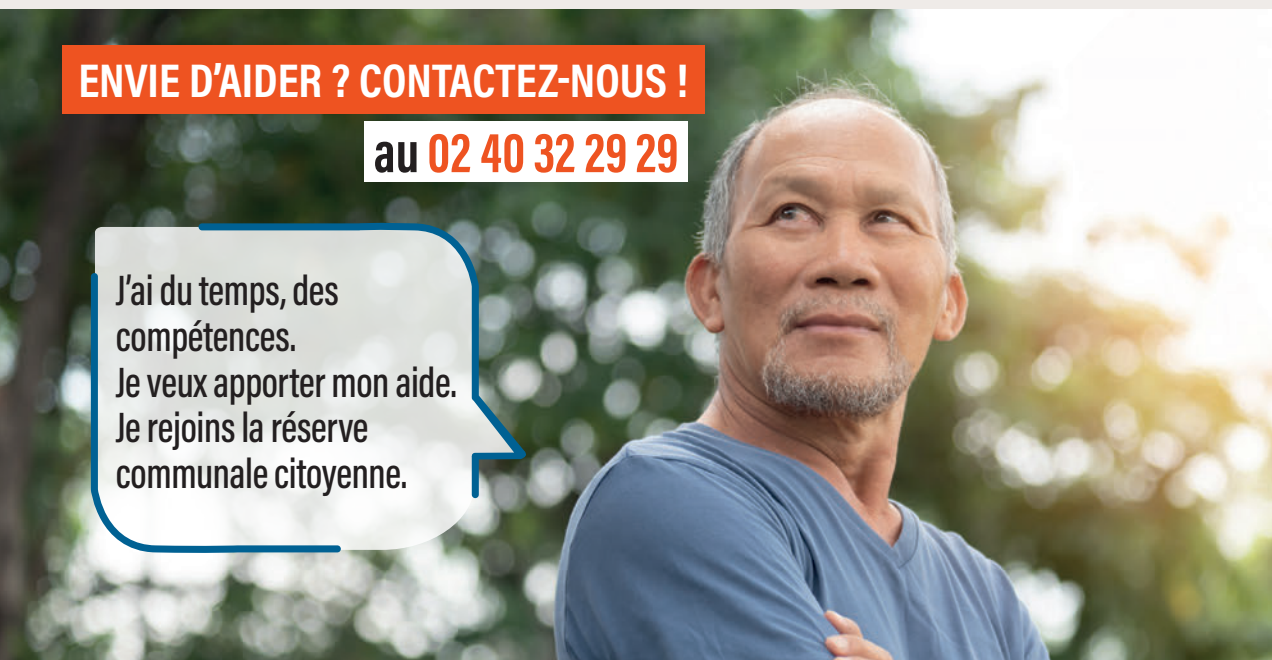
L'organisation des événements est susceptible d'évoluer en fonction des conditions liées à la crise Covid-19

TOUS MOBILISÉS CONTRE LA COVID-19



BESOIN D'AIDE ? DITES-LE NOUS !
au **02 40 32 29 20**

Je suis isolée, je me sens vulnérable.
Je peux avoir besoin d'aide.
Je m'inscris sur le registre communal Vigilance.



ENVIE D'AIDER ? CONTACTEZ-NOUS !
au **02 40 32 29 29**

J'ai du temps, des compétences.
Je veux apporter mon aide.
Je rejoins la réserve communale citoyenne.

Infos et inscriptions également sur bouguenais.fr

Expressions politiques

GROUPE MAJORITAIRE



> GROUPE DU CENTRE, DE LA DROITE ET DES SANS ÉTIQUETTES

Sauvons nos commerces de proximité

Suite à la décision du Gouvernement de fermer les petits commerces dits « non essentiels » durant le reconfinement, le Maire de Bouguenais a écrit immédiatement au Ministre de l'Economie, Bruno LE MAIRE, pour lui demander de réexaminer cette position considérant la rupture d'égalité entre les petits commerces et les plateformes géantes de vente en ligne.

Les petits commerces sont en capacité de mettre en œuvre des consignes de protection sanitaire strictes dans le cadre de leurs activités de vente et de proposer des solutions de « clique & collecte », telle que la chambre de commerce et d'industrie le propose sur la plateforme gratuite « mavillemonshopping ».

Le Gouvernement doit entendre l'agonie économique de nos petits commerçants de proximité et doit faire confiance aux Maires qui sont pleinement mobilisés dans la gestion de la crise pour autoriser en concertation avec le Préfet de Loire Atlantique les commerces dont la situation sanitaire le permet. Il en va de la pérennité de survie de nos centres bourgs.

Parallèlement, la municipalité a enrichi le site internet de la ville en répertoriant tous les commerces qui restent ouverts et ceux qui proposent un système « clique & collecte ». Par ailleurs, le repas des aînés ayant été annulé en raison de la crise sanitaire, le colis qui sera offert par la municipalité aux aînés de la commune sera conçu avec des produits locaux de nos commerçants. La municipalité encourage la population à privilégier pour leurs achats les commerces de la ville en solidarité aux commerçants qui sont l'âme et le poumon de notre territoire.

Groupe Respiration Démocratique

GROUPE MINORITAIRE



> GAUCHES ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

Du rêve à la réalité ? 1/2 :

Défendons vraiment notre santé et notre environnement !

Depuis 2017, l'aéroport génère plus de 50 000 mouvements d'avions par an sans que l'État ne remplisse ses obligations. Nous avons proposé et obtenu à l'unanimité du Conseil Municipal une motion pour que l'État produise des cartes réalistes permettant de mettre à jour le Plan de Protection du Bruit et de l'Environnement pour prendre en compte les riverains survolés.

Ailleurs, plutôt qu'un litige juridique à grand frais qui va pérenniser l'usine à bitume des maraîchères (et les nuisances pour les riverains), nous souhaitons qu'un travail alternatif soit engagé avec les acteurs du BTP pour mettre en place rapidement la synergie avec la centrale de Vertou.

Nous défendons aussi le télétravail pour tous les volontaires : il permet de mieux respecter les règles sanitaires, de lutter contre : la désertification, la saturation des routes, et la pollution.

Il serait temps de mettre à plat les risques sanitaires que connaissent nos habitants au travers d'une Étude d'Impact Sanitaire (notamment sur la qualité de l'air et les particules ultra fines) couvrant notre Commune voire le sud-ouest de la métropole. Elle éclairera les pouvoirs publics sur l'avenir de notre territoire.

Le confinement a entraîné une prise de conscience sur notre environnement proche, sachons en tirer des leçons positives pour notre avenir !

En application de la loi et du règlement intérieur du Conseil municipal, cet espace d'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal est proportionnel au nombre d'élus dont ceux-ci disposent au sein de l'assemblée délibérative. Les propos tenus dans les tribunes politiques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

COVID-19

💖💖 A BOUGUENAIS,
J'AIME MES COMMERÇES

Soutenons nos
commerçants

Commerces ouverts
Menus à emporter
Click & collect



Jouons collectif,
jouons local



Plus Infos sur
bouguenais.fr/commerces
mavillemonshopping.fr

Ville de
Bouguenais

